

Lettre d'information n°16 – 2012/2013

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DE LA CONFERENCE DU JEUNE BARREAU DE LUXEMBOURG**

2013

Luxembourg, le 21 juin 2013

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

Tous les membres de la Conférence du Jeune Barreau, à savoir :

1. tous les anciens présidents de la Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg,
2. tous les avocats à la Cour et avocats inscrits à la liste IV assermentés postérieurement au 15 septembre 2002,
3. tous les avocats quelle que soit la date de leur assermentation,

sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale qui se tiendra

le jeudi 11 juillet 2013 à 17.00 heures
à la Chambre de Commerce
7, Rue Alcide de Gasperi
Luxembourg Kirchberg

pour discuter et voter sur les points suivants de l'Ordre du Jour :

1. Désignation du président de séance, du secrétaire et des scrutateurs
2. Allocution du président
3. Rapport du secrétaire
4. Rapport du trésorier
5. Rapport des réviseurs de caisse
6. Approbation des comptes de l'exercice 2012-2013 se terminant le 30 juin 2013
7. Décharge aux réviseurs de caisse
8. Décharge aux membres du comité sortant
9. Elections statutaires:
 - a. Election du vice-président
 - b. Election des membres du comité, à savoir 4 avocats à la Cour, 4 avocats et un représentant de Diekirch
10. Election des réviseurs de caisse pour l'année 2013-2014



11. Vote sur la reconduction de la participation financière annuelle du président
12. Divers
13. Allocution du nouveau président

Les actes de candidature pour les postes de vice-président et de membre du comité sont à faire jusqu'au vendredi 5 juillet à 12.00 heures par voie d'inscription avec signature sur la liste prévue à cet effet, qui sera déposée à partir du jeudi 27 juin 2013 au secrétariat du Barreau, à la Maison de l'Avocat, 45, allée Scheffer. Elle pourra être consultée et signée pendant les heures d'ouverture du secrétariat, soit de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les noms des candidats seront portés sur les bulletins de vote qui seront distribués le jour de l'assemblée générale.

Les suffrages pourront cependant être exprimés en faveur de toute consœur et de tout confrère éligible, même si leur nom ne figure pas sur les bulletins de vote.

Une liste de présence sera tenue le jour de l'assemblée générale dès 16:00 heures. Les consœurs et confrères sont invités à signer cette liste dès leur arrivée et à se faire délivrer à la même occasion leur bulletin de vote pour les élections statutaires.

Il sera également possible de voter à distance par internet. Une communication individuelle avec un identifiant sera envoyée ultérieurement à tous les avocats concernés.

Afin de faciliter l'organisation du dîner du nouveau président, les personnes voudront y prendre part, sont priés de prendre connaissance du programme et de compléter le bulletin d'inscription annexés.

L'inscription au dîner est obligatoire et le paiement de la participation financière vaudra inscription.

J'espère vous voir très nombreux à l'assemblée générale du 11 juillet prochain !

Bien confraternellement à vous,

Pour le Comité de la Conférence du Jeune Barreau

Bertrand Christmann
Président



Chères Consœurs,
Chers Confrères,

Conformément à la tradition, le nouveau président de la Conférence du Jeune Barreau organise une fête le jour de l'assemblée générale qui clôture l'année en cours.

Le nombre des avocats inscrits et donc des invités potentiels augmente chaque année et il est donc impératif de connaître à l'avance le nombre d'invités souhaitant participer au Dîner du Président le 11 juillet prochain.

La participation aux frais est fixée à 20.-€ par personne pour les avocats et à 40.-€ par personne pour les avocats à la Cour et accompagnants.

Le virement au crédit du compte CCPL de la Conférence du Jeune Barreau n° IBAN LU97 1111 0820 9937 0000 vaudra confirmation de participation.

Je vous prie dès lors de bien vouloir renvoyer le talon-réponse ci-dessous à Maître Alex Penning au plus tard le 2 juillet 2013.

Votre bien dévoué,

Bertrand Christmann

Je soussigné(e)

Prendra part au dîner du 11 juillet 2011.

A renvoyer à Maître Alex Penning
par téléfax au n° 45 74 28 - 48
par email à alex.penning@barreau.lu

au plus tard le 2 juillet 2013